

Pour répondre à ces particularités, l'association apporte d'abord des réponses concrètes. La première avancée sociale importante est d'offrir aux artistes un cadre légal et sécurisé. L'objectif est de les sortir du travail non déclaré par le développement de services et outils administratifs, juridiques, fiscaux et financiers. Le premier enjeu politique concrétisé est de faire reconnaître l'accès à la protection sociale des salariés par assimilation en dehors des règles habituelles du droit du travail. Le statut social de l'artiste est entériné en 2002 par la loi-programme. Cette amélioration législative confirme la vision de SMartBe et l'utilité de son métier d'intermédiaire administratif entamé cinq ans avant la loi. La réflexion sur l'amélioration des conditions de travail se poursuit au jour le jour. Allant de la fiscalité à l'enseignement en passant par la problématique des locaux adaptés aux métiers de la création.

Des valeurs comme fil conducteur

Reconnue comme entreprise d'économie sociale, SMartBe fonctionne sur base de la mutualisation. La mutualisation des savoirs est le partage des expériences de terrain récoltées au quotidien par les équipes qui conseillent et accompagnent les professionnels de la création. Ce savoir, capitalisé et valorisé, fait évoluer en continu les outils et services pour correspondre à la réalité socioéconomique des membres de l'asbl. La mutualisation des moyens est la garantie de l'indépendance financière et politique de SMartBe. Ce système permet, par le biais d'économies d'échelle, la redistribution des bénéfices au profit de la collectivité. Cela sert avant tout à améliorer les services existants de gestion de contrat à la prestation et d'activité. Il s'agit aussi de structurer des services de soutien aux artistes pour servir le plus grand nombre.

Revendication rime avec action

Premier laboratoire de ses revendications politiques, SMartBe se donne les moyens de mettre en pratique ce qu'elle revendique. Dans cette dynamique, un bureau d'études publie des recherches et des analyses pour mieux appréhender le secteur culturel et artistique et prépare un travail de lobby. Une multitude d'informations sont diffusées pour améliorer les connaissances des métiers concernés. Le site communautaire smartagora.com met en réseau les membres de l'association et offre un espace pour faire leur promotion auprès des donneurs d'ordre. Des bourses sont octroyées chaque année pour accompagner les artistes qui sont à un moment charnière de leur parcours professionnel. Des formations pointues sont proposées aux artistes qui éprouvent des difficultés à assurer une activité viable. Dans plusieurs villes, des locaux adaptés aux professionnels de la création sont mis à disposition. Un service financier octroie des petits crédits pour le développement de projets artistiques.

Et l'avenir ?

De nombreux défis sont à relever. Le premier est de toujours évoluer. Pour cela il est nécessaire de renforcer la participation des membres à la vie associative pour structurer l'écoute des besoins et développer le partage de savoirs. Cette dynamique servira de base à l'amélioration du cadre réglementaire qui reste un enjeu de poids. L'avenir se construit aussi au-delà des frontières belges. Le développement en Europe d'un réseau et d'un guichet unique facilitera la mobilité des artistes et des professionnels de la création. Il est déjà en marche avec SMart France. D'autres pays devraient rapidement suivre le projet.

Marc Moura,
directeur de SMartBe.